

Politique sur la gestion des balles

1.0 Objectif

La présente politique a pour but d'encadrer l'achat, la distribution et l'utilisation des balles de pickleball fournies par le Club de pickleball de Saint-Bruno (CPSBM), afin d'assurer une gestion efficace et équitable des ressources mises à la disposition des membres.

2.0 Justification de la politique

Le coût lié à l'achat des balles de pickleball a considérablement augmenté au cours des dernières années. Par ailleurs, les attentes des joueurs en matière de qualité des balles se sont accrues. Cette politique vise donc à optimiser l'utilisation du budget et à garantir la satisfaction des membres.

3.0 Fonctionnement

- Le conseil d'administration (CA) détermine annuellement le budget consacré à l'achat des balles.
- Les achats sont effectués deux fois par année, selon les besoins et la disponibilité budgétaire.
- Les balles sont remises aux coordonnateurs de niveau, qui en assurent la distribution auprès des responsables d'activités.
- Lors de chaque activité, les responsables mettent en jeu **une balle par terrain**, sous leur supervision.

4.0 Responsabilité des joueurs

- Les joueurs doivent utiliser les balles mises à disposition par le club lors des activités officielles.
- Lorsque l'inventaire de balles fourni par le club est épuisé, chaque joueur doit apporter et utiliser ses propres balles.

- Les joueurs sont encouragés à manipuler les balles avec soin afin de prolonger leur durée de vie et de réduire les coûts liés à leur remplacement.

Clause de confidentialité

Les informations contenues dans ce document sont la propriété exclusive du Club de pickleball de Saint-Bruno-de-Montarville et ne peuvent être utilisées, reproduites ou divulguées, sauf sous autorisation écrite du propriétaire. La personne à qui cette autorisation est donnée est d'accord pour protéger le document et son contenu contre la perte, le vol ou les dommages à son intégrité.